



## LA COMPÉTENCE

### FORMATION EN E-LEARNING

*La maîtrise des règles de compétence est essentielle pour tout avocat afin d'assurer la recevabilité et l'efficacité de ses actions en justice. Cette formation approfondit les compétences matérielles, territoriales et internationales, ainsi que les exceptions d'incompétence et leurs conséquences.*

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation

## OBJECTIFS

1. Comprendre les mécanismes relatifs au fonctionnement de la compétence au sein de notre système judiciaire.
2. Saisir les pouvoirs du juge et leurs limites en matière de compétence.

## PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

## PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### I. Compétence matérielle

1. Valeur du litige déterminant la compétence
2. Nature du litige déterminant la compétence
3. Compétence exclusive
4. Compétence d'attribution
5. Compétence résiduelle

### II. Compétence territoriale

1. Domicile du défendeur déterminant de la compétence territoriale
2. Option de compétence territoriale
3. Compétence territoriale spéciale en matière d'obligation alimentaire
4. Clause attributive de compétence territoriale
5. Conflit de compétences territoriales

### III. Exception d'incompétence

1. Exception d'incompétence soulevée par les parties
2. Incompétence relevée d'office
3. Décision du juge sur une exception d'incompétence
4. Règlement des questions de compétence au sein du tribunal judiciaire
5. Appel de la décision rendue sur une exception d'incompétence

### IV. Compétence internationale

1. Règles de compétence internationale
2. Règlement Bruxelles I (refonte) et autres réglementations européennes
3. Conventions internationales
  - a. Compétence des tribunaux français résultant d'une norme internationale
  - b. Extension dans l'ordre international des règles de compétence internes
4. Exécution et reconnaissance des jugements étrangers

## V. Modifications de la compétence

1. Prorogation de compétence
2. Connexité
3. Litispendance

## VI. Conclusion

1. Résumé des éléments importants
2. Perspective d'évolution et futurs enjeux de la compétence en procédure civile

## DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

## PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

## MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

## ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.

- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

## DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

## FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

## COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet [www.france-pro-avocat.fr](http://www.france-pro-avocat.fr).

----- (FIN DU DOCUMENT) -----